



LE BLOG FRANCAIS DE LA FISCALITE INTERNATIONALE N 1 MAI 2016

www.etudes-fiscales-internationales.com/
[pour s'abonner cliquer et inscrivez vous en haut à droite](#)

**Un homme politique considère la prochaine élection !
Un homme d'état considère la prochaine génération !
(Winston Churchill)**

Lettre EFI du 2 MAI 2016

[Les lettres fiscales d'EFI](#)
[Pour lire les tribunes antérieures cliquer](#)

[La lettre EFI du 17 avril 2016. 2 pdf](#) [La lettre EFI du 24 avril 2016 \(1\).pdf](#)

La lettre EFI du 2 MAI 2016.pdf
Pour placer dans votre dossier 'les lettres d'EFI' sur votre bureau

[Précis de fiscalité DGFIP 2015 :](#)
[2ème édition, à jour au 15 décembre 2015.](#)

[Statistiques officielles DGFIP Fiscalité des particuliers :](#)
[Déclarations nationales 2042 de l'impôt 2014 sur les revenus 2013](#)

Lanceur d'alerte: le rapport du conseil d'état (à suivre)	2
Holding animatrice et le retraité vue par la CAA de Paris (25.02.16)	2
Montage artificiel: contestation du résultat fiscal par des salariés grâce à la participation 3	
Nouvelles règles douanières de l'Union européenne le 1er mai	3
«La finance de l'ombre a pris le contrôle» par Myret Zaki.....	3
SUISSE / application rétroactive de l'assistance élargie.....	3
Echange spontanée ; la suisse appliquera dès le 1er janvier 2017	3
La soulte abusive : le communiqué de Bercy	4
Rapport sur la stabilité financière dans le monde.....	4

**Lanceurs d'alerte et documents volés :
quel principe faut il donc d'abord protéger ??**
[Lien permanent](#)

Les trois Français « lanceurs » d'alerte du luxLeaks sont jugés pour vol de documents, divulgation de secrets d'affaires et violation du secret professionnel devant le tribunal correctionnel à Luxembourg sur plainte de **Price waters Coopers.**, la société de conseils en forte optimisation fiscale mais dont les documents qui a été volée vont servir de fondement à des poursuites fiscales et ou pénale

[Pour comprendre l'affaire Lux LEAKS](#)

[«LuxLeaks»: les enjeux d'un procès explosif par Dan Israel](#)

L'objectif de Pwc est de faire juger que les documents ont été volés pour que les administrations fiscales ne puissent plus les utiliser

Le statut à la française des lanceurs d'alerte notamment fiscale est en cours d'analyse devant les commissions parlementaires de l'assemblée nationale.

La question sous jacente encore tabou est de savoir comment nos cours vont analyser la recevabilité de l'utilisation de documents volés

**La question posée est celle de la loyauté de la preuve
Que privilégier ? C'est toute la question et chacun de nous pourra y apporter sa réponse. et réfléchir aux conséquences de celle ci.**

[Revirement de JP /](#)

[Des pièces jugées illégales ne peuvent pas servir de preuves
CE 15 Avril 2015](#)

"eu égard aux exigences découlant de l'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, ces dispositions ne permettent pas à l'administration de se prévaloir, pour établir l'imposition, de pièces ou documents obtenus par une autorité administrative ou judiciaire dans des conditions déclarées ultérieurement illégales par le juge".

[SUISSE Pas d'assistance administrative sur la base de données volées](#)

[arrêt du TAF \(Saint Gall \)A-6843/2014 du 15 septembre 2015,](#)

8.5 Il s'ensuit que la demande d'assistance administrative du 23 décembre 2013 se fonde sur une liste de noms qui a été obtenue par des actes punissables au regard du droit suisse. Ceci fait obstacle à une entrée en matière sur cette demande en vertu de l'art. 7 let. c LAAF. Par ailleurs, sachant que tant la France que la Suisse n'admettent point que des données de cette nature puissent servir de moyens de preuve en procédure, en vertu de l'art. 28 par. 3 let. b CDI-F, l'assistance administrative ne saurait être accordée.

[Le droit au procès fiscal équitable](#)

[Loyauté de la preuve : vers le retour du pilori fiscal ????](#)

[Lanceur d'alerte: le rapport du conseil d'état \(à suivre\)](#)

[Lien permanent](#)

[L'avocat, le juge et le corbeau Cass arrêts Abbot 1999](#)

[Je suis la transparence ,cette nouvelle vertu par JD Bredin](#)

[Holding animatrice et le retraité vue par la CAA de Paris \(25.02.16\)](#)

[Lien permanent](#)

B..qui partait en retraite .a cédé le 1er décembre 2006 les actions qu'il détenait dans la société anonyme Cofices qu'il considérait comme holding animatrice et a réalisé à cette occasion une plus-value de 23 392 688 euros qu'il n'a imposée.. !!

CAA de PARIS, 9ème Chambre, 25/02/2016, 15PA00515, Inédit au recueil Lebon

La cour déboute le contribuable non sur des questions de principe mais d'abord sur des questions de fait après avoir analysé avec une loupe de diamantaire les clauses des contrats liant la mère à ses filles

Montage artificiel: contestation du résultat fiscal par des salariés grâce à la participation

[Lien permanent](#)

La CGT de Nestlé interpelle Manuel Valls sur la renégociation de la convention fiscale avec le suisse qui aurait pour effet de minorer le droit des salariés à a participation aux résultats, participation assise sur le bénéfice fiscal

[L'article de LEÏLA DE COMARMOND journaliste](#)

[La lettre de la CGT Neslé au premier ministre](#)

La légalité de la minoration de la participation liée à une optimisation fiscale va arriver pour la première fois devant la Cour de cassation

MISE A JOUR FEVRIER 2016

Montage artificiel: Les salariés se rebellent aussi chez les éditions juridiques et fiscales (CA Versailles 02.02.2016)

[Lire la suite](#)

Nouvelles règles douanières de l'Union européenne le 1er mai

[Lien permanent](#)

[Entrée en vigueur le 1er mai de nouvelles règles](#)

«La finance de l'ombre a pris le contrôle» par Myret Zaki

[Lien permanent](#)

[Est-on à la veille d'un méga krach? PAR Yves Genier](#)

La crise de 2008 a engendré le plus vaste durcissement de la réglementation financière que la planète ait connu depuis la crise des années 1930, et pourtant les risques n'ont jamais été aussi élevés qu'aujourd'hui. Pourquoi? En raison du gonflement rapide de la dette détenue par des entités peu ou pas soumises à la surveillance des autorités de régulation et soutenue par l'argent gratuit. Rédactrice en chef du magazine Bilan, Myret Zaki expose la thèse du livre «La finance de l'ombre a pris le contrôle» qu'elle a cosigné avec le financier Dominique Morisod, tragiquement disparu en 2014.

SUISSE / application rétroactive de l'assistance élargie

[Lien permanent](#)

Echange spontanée ; la suisse appliquera dès le 1er janvier 2017

[Lien permanent](#)

Projet suisse d'Ordonnance sur l'assistance administrative fiscale
[Lire une nouvelle définition protectrice de la demande groupée \(article 3\)](#)
[L'échange international de renseignement fiscal](#)

La soulte abusive : le communiqué de Bercy

[Lien permanent](#)

[Echange de titres avec soulte Cas d'abus de droit fiscal](#)

Rapport sur la stabilité financière dans le monde

[Plus de risques liés aux compagnies d'assurance vie depuis la crise mondiale](#)

Bulletin du FMI